

## PRÉFET DE LA MANCHE

Sous-préfecture de Cherbourg  
2<sup>e</sup> bureau  
Bureau des actions interministérielles  
et de l'urbanisme

Cherbourg-en-Cotentin, le 29 AOUT 2019

Dossier suivi par : Maud BAZIARD  
02 33 87 81 73  
maud.baziard@manche.gouv.fr  
Réf. : 2019-244

### Compte rendu de la réunion de la **commission de suivi de l'installation de stockage de déchets ultimes non dangereux (ISDUND) d'Éroudeville, Écausseville et le Ham** le 19 juin 2019 sur le site

Le mercredi 19 juin 2019 à 14 heures 30, s'est réunie la commission de suivi de site de l'ISDUND d'Éroudeville, Écausseville et le Ham sous la présidence de M. Cyrille SIMON, Secrétaire général de la sous-préfecture de Cherbourg.

#### Étaient présents :

M. Édouard MABIRE	Vice-président de la Communauté d'agglomération du Cotentin,
Mme Christèle CASTELEIN,	Conseillère départementale,
M. André GROULT,	Maire d'Écausseville,
M. Philippe AVOINE,	Adjoint au Maire d'Éroudeville,
M. Guy BUTET,	Maire de Le Ham,
Mme Jocelyne LEVAVASSEUR,	Membre du syndicat mixte du Parc Naturel Régional des marais du Cotentin et du Bessin,
M. Guillaume BEAUCAMP,	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), unité départementale de la Manche,
M. Gilles LANGLOIS,	Direction départementale des territoires et de la mer, délégation territoriale nord (DDTM),
Mme Sylvie ALLIX,	Agence régionale de santé de Normandie (ARS),
M. Sébastien PASSION,	Brigade de gendarmerie de Montebourg,
M. Carl CERQUEIRA,	Directeur du secteur Bocage normand, VEOLIA,
M. Julien PORTAIS,	Directeur d'unité opérationnelle, société de propreté et d'environnement de Normandie (SPEN),
M. Laurent BUCHENAUD,	Responsable d'exploitation, SPEN,
M. Erwan NIVET,	Responsable d'exploitation, SPEN,
M. Pascal HAGUES,	Référent ICPE, VEOLIA,
M. Stéphane WOUNBE,	Technicien QHSE, VEOLIA,

M. Christopher TRAVES, Ensemble Contre le Projet d'Enfouissement d'Éroudeville (ECPEE),  
Mme Anne-Marie DUCHEMIN, Comité Régional d'Étude pour la Protection et l'Aménagement de la Nature (CREPAN),  
M. Jean-Marc JOLY, Groupement Régional des Associations de Protection de l'Environnement (GRAPE),  
Mme Maud BAZIARD, Sous-préfecture de Cherbourg.

**Étaient excusés :**

Mme Christelle BRIAULT, Direction départementale de la protection des populations (DDPP).

M. le Secrétaire général ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour, puis demande aux membres de la commission de se prononcer sur le compte-rendu de la réunion du 11 septembre 2018. Celui-ci est approuvé à l'unanimité, seul M. AVOINE fait remarquer qu'il n'est pas le maire d'Éroudeville mais le premier adjoint au maire.

M. le Secrétaire général invite ensuite M. PORTAIS à exposer le rapport d'activité de l'année 2018.

## **A – Rapport d'activité de l'année 2018**

### **1 – Rappel historique de la SPEN / quelques chiffres clés**

Différentes prestations de collecte, valorisation et traitement des déchets sont effectuées depuis et sur l'Ecopôle SPEN du Ham, à l'attention de multiples clients industriels (Orano, Naval Group ou EDF par exemple) et de collectivités (la Communauté d'agglomération du Cotentin, les communautés de communes de la Baie du Cotentin, de Coutances Mer et Bocage, de Côte Ouest Centre Manche, etc., mais aussi de communautés de communes du Calvados comme celle du Pays de Falaise ou la Communauté d'agglomération de Lisieux Normandie).

Nombre de salariés dépendant de l'Ecopôle du Ham :

- ✓ 28 chauffeurs en collecte
- ✓ 11 personnes en traitement
- ✓ 7 personnes en gestion déléguée de contrat
- ✓ 12 administratifs + encadrants

Les quelques chiffres clés de 2018 des activités ISDUND et ISDI :

- ✓ 150 531 tonnes réceptionnées (la capacité annuelle est de 150 000 tonnes)
- ✓ Dépassement lié à la réception de tonnes d'OMr issues de l'incinérateur de Rennes durant un arrêt technique. Dérogation autorisée par le Code de l'Environnement et en accord avec la DREAL.
- ✓ 9 798 m<sup>3</sup> de lixiviats réinjectés grâce au bioréacteur

- ✓ 11 370 MWh d'électricité produits
- ✓ 9447 MWh d'énergie thermique revalorisés
- ✓ l'arrêté préfectoral en vigueur court jusqu'au 14 février 2030, soit 11 ans de durée de vie du site
- ✓ stockage de déchets inertes : 6293 tonnes (dont 842 tonnes d'amiante liée)
- ✓ capacité maximale : 3 250 000 tonnes
- ✓ surface totale du site : 46 Ha
- ✓ surface totale de stockage : 26 Ha
- ✓ 22 casiers divisés en 55 alvéoles
- ✓ 5 chauffeurs d'engins polyvalents
- ✓ 1 agent d'exploitation (biogaz/lixiviats)

## 2 – Travaux – vie du site, travaux d'amélioration, travaux à venir

M. PORTAIS énumère les différents travaux effectués.

Vie du site :

- maintenance Nucléos – traitement des lixiviats (septembre 2017 et avril 2018)
- terrassement des casiers 12 et 13 (mars à mai 2018)
- mise en place des quais du casier 10 + vidage du casier 11 (avril 2018)
- BSP (Barrière de sécurité passive) en fond et flancs sur les casiers 12 et 13 (juin 2018)
- ouverture du casier 11 (11 juin 2018)
- couverture du casier 10 (juin/juillet 2018)
- BSA (Barrière de sécurité active) des casiers 12 et 13 (juillet/août 2018)
- équipement des puits de lixiviats pour les casiers 12 et 13 (septembre 2018)
- mise en place du drainant pour les casiers 12 et 13 (septembre/octobre 2018)
- dégazage définitif du casier 10 (octobre 2018 à mars 2019)
- mise en place des quais du casier 11 + vidage du casier 12 (mars 2019)
- piste d'accès au quai du casier 11 (mars 2019)
- ouverture du casier 12 (12 avril 2019)
- couverture du casier 11 (avril, mai et juin 2019)

Travaux d'amélioration :

- réalisation de l'assainissement plus profond + piste périphérique Nord Est + accès (mai à septembre 2018)
- installation de filets anti-envols (juin/juillet 2018 + avril/mai 2019)
- installation de caméras thermographiques (août/septembre 2018)
  - ➔ Amélioration de la réactivité en cas de départ de feu : (télésurveillance + gardien + astreinte d'un conducteur d'engin et des pompiers)
- travaux réseau lixiviats – préparation future réinjection par tuyaux plutôt que traceurs (juillet à octobre 2018)
- reprise des passages sous route avant la plateforme de valorisation du biogaz – anticipation des besoins futurs (septembre/ octobre 2018)

Travaux à venir :

- fin du parement du bioréacteur du casier 11 (juin 2019)

- aménagement du casier 14 (terrassment + BSP) (juillet à fin 2019)
- poursuite de l'assainissement et de la piste d'exploitation Nord Est et retour Nord Ouest (août/septembre 2019)
- réalisation de la première passe de dégazage/réinjection sur A12.1 (septembre 2019)
- révision poussée des moteurs de valorisation du biogaz (septembre/octobre 2019)
- ➔ un courrier sera adressé aux mairies pour information des riverains
- stabilisation piste accès ISDI (septembre/octobre 2019)
- poursuite du réseau aérien de réinjection des lixiviats (septembre à décembre 2019)
- réalisation du réseau de dégazage définitif sur le casier 11 (octobre à décembre 2019)
- parement du bioréacteur du casier 12 en deux fois (octobre 2019 et début 2020)
- quais et piste d'accès au casier 13 (décembre 2019)
- couverture du casier 12 (début 2020)
- aménagement de la plateforme de valorisation du biogaz (fin 2019)
- épuration du biogaz issu du stockage pour atteindre la qualité gaz de ville et réinjecter sur le réseau GrDF (2022)

M. PORTAIS rappelle l'importance des filets anti-envol. Des équipes d'intervention sont prévues et renforcées en cas de coups de vent importants. Notamment début mars où les vents ont été violents, 4 personnes supplémentaires ont été recrutées. Il a malgré tout fallu un mois pour récupérer tous les plastiques envolés.

Il est rappelé que les plastiques ne devraient pas se trouver sur le site : ceux-ci devraient être dirigés vers le tri sélectif. En revanche, les sacs biodégradables (végétal) doivent aller dans les composteurs.

### **3 – Sécurisation du site**

Des moyens de surveillance et de gardiennage ont été maintenus afin de prévenir des actes de malveillance, de réagir en cas d'incendie, et d'assurer la sécurité de l'installation en dehors des heures d'ouverture. Un gardien est présent sur place en dehors des heures d'ouverture.

En complément, afin de réagir dans les meilleurs délais face à un début d'incendie, une « astreinte incendie » a été mise en place pour les conducteurs d'engins SPEN.

Comme chaque année, suite aux départs de feu ayant nécessité l'intervention des pompiers un débriefing de l'intervention est réalisé et une mise à jour de la cartographie du site avec les zones d'intervention potentielle en adéquation avec le plan ÉTARÉ (*Établissements Répertoriés*) en relation avec le SDIS (*Service Départemental d'Incendie et de Secours*).

Enfin, l'installation de caméras thermographiques vise à minimiser également les conséquences d'un incendie en accroissant la réactivité quant au déclenchement de l'alerte.

### **4 – La Faune - lutte contre les nuisibles et valorisation des espaces naturels**

Le GONm (*Groupe Ornithologique Normand*) intervient sur le site afin de procéder à l'inventaire des espèces en zone humide.

## 5 – Communication

M. PORTAIS indique qu'une action de sensibilisation a été menée en formant les agents d'accueil des déchetteries de la CAC.

M. CERQUEIRA ajoute que la salle de réunion du site est amenée à devenir un espace pédagogique en appui à ces actions de sensibilisation.

Une communication d'information est prévue lorsque la mise en place de cet espace sera effective.

## B – Questions diverses

M. TRAVES remarque un taux de déchets traités plus important pour le Calvados (52 %) que pour la Manche (32 %), or M. PORTAIS indique qu'il s'agit des déchets industriels (activité plus importante à Caen), ce qui n'est pas le cas pour les ordures ménagères.

Pour information les ordures ménagères résiduelles issues de la Manche ont représentées 82% des apports d'ordures ménagères résiduelles sur 2018.

Pour faire suite à une remarque de Mme ALLIX (ARS), lors de la commission de suivi de site en 2018 « *le suivi piézométrique est à revoir avec la DREAL et l'ARS : en effet, il sera peut-être nécessaire de vérifier l'implantation du piézomètre n°4 situé en amont du site de façon à s'assurer de la pertinence des résultats amont/aval. En effet, ce piézomètre semble trop proche du site, la zone argileuse peut expliquer un taux d'aluminium important, en revanche, il est étonnant de ne pas retrouver ces résultats en aval.* », M. TRAVES s'interroge sur le déplacement effectif ou non de ce piézomètre n°4.

M. BEAUCAMP indique que les taux importants en fer et aluminium constatés seraient dus à la nature des argiles sur le site, et non à l'activité de stockage des déchets. En ce sens, M. BUCHENAUD signale que ce piézomètre n'est pas du tout dans l'espace de travail actuel.

Afin de lever le doute, l'intervention d'un hydrogéologue est prévue pour analyse et ainsi décider du déplacement ou non du piézomètre.

À ce jour, aucune date n'a encore été retenue pour cette intervention.

Mme ALLIX précise que la vétusté du piézomètre pourrait être la cause des taux élevés de turbidité constatés. Certains secteurs sont naturellement riches en fer et manganèse, les conditions météorologiques peuvent également être la cause de taux élevés. En revanche, aucun dénivelé particulier entre la zone d'exploitation et ce piézomètre qui pourrait expliquer ces taux n'est constaté.

Une main courante a été déposée en gendarmerie au mois de mai 2018, à la suite de trois départs de feux sur 3 ISDUND de la Manche sur un laps de temps très court. Au vu de leur récurrence, ces incendies pourraient avoir été commis de façon intentionnelle. À l'heure actuelle aucune suite n'a été donnée à ce dépôt de plainte.

Un projet de mise en place d'un casier dédié à la réception des déchets de plâtre est à l'étude.

Enfin, la phase de fin du casier 10 à l'été 2018 a été porteuse d'odeurs malgré la couverture d'une alvéole après l'autre. Cependant, la fin de l'année 2018 a connu une amélioration par rapport aux odeurs.

M. PORTAIS souligne une nouvelle fois l'importance du signalement de toute odeur de la part des riverains, la vérification d'un éventuel problème technique est alors systématiquement

effectuée.

Pour conclure, l'ordre du jour étant épuisé, M. le Secrétaire général remercie chacun de sa participation et clôt la séance à 16 heures 10.

**La Sous-préfète de Cherbourg**



**Élisabeth CASTELLOTTI**